

LE SPECTACLE VIVANT ADAPTE SON MODÈLE AUX ENJEUX ACTUELS

LE PRODISS APPELLE LES POUVOIRS PUBLICS À ADOPTER UNE POLITIQUE CULTURELLE DE SOUTIEN ADAPTÉE

L'assemblée générale annuelle du PRODISS, qui s'est tenue lundi 19 septembre 2022 à Biarritz, a donné l'occasion aux acteurs du spectacle vivant de dresser le bilan depuis la reprise et d'initier une réflexion sur la transformation en profondeur de l'ensemble de leur modèle économique et socio-environnemental pour répondre aux défis qui attendent le secteur. Dans cette perspective, le PRODISS en appelle au soutien nécessaire du gouvernement.

Une transformation profonde des modèles pour s'adapter aux enjeux

Pénuries de personnel et de matériel, inflation du prix de l'énergie, incertitude climatique, changement des usages, ... **toutes ces raisons fragilisent encore durablement l'équilibre économique du secteur.** Les entreprises s'engagent donc dans **une transformation en profondeur de ses modèles sur les plans économique, socio-environnemental et numérique :**

- **Sur le plan économique :** le PRODISS plaide pour que le **financement de la filière musicale au travers du CNM** soit inscrit à l'ordre du jour des discussions budgétaires à venir afin de corriger l'asymétrie actuelle. Aux côtés d'une partie importante de la filière musicale, **le PRODISS appelle à l'instauration d'une contribution des acteurs de la diffusion en ligne affectée au Centre national de la musique**. Cette contribution redistributive servirait, comme la taxe sur la billetterie existante, à alimenter un système de financement favorable à la diversité musicale et à la souveraineté culturelle. Par cette contribution, les acteurs de l'internet seraient amenés à contribuer au financement d'une nouveauté locale qui alimente jour après jour leurs offres. Un modèle qui a fait ses preuves pour le cinéma français.
- **Sur les plans social et environnemental :** le secteur se mobilise pour construire un modèle qui permette des rassemblements plus durables. Le PRODISS a présenté, à l'occasion de l'assemblée générale **une charte des adhérents du PRODISS pour un spectacle vivant durable et responsable**. Cet engagement vise à encourager les démarches existantes, à en amplifier les effets, et à favoriser l'appropriation des enjeux et le passage à l'action de tous.
- **Sur le plan numérique :** si le développement de l'offre virtuelle représente une opportunité d'innovation et de collaboration indéniable, il ne peut pas se faire au détriment de tout l'écosystème physique de la filière puisqu'il repose sur l'expérience réelle. Le PRODISS appelle donc à **réviser la chaîne de valeur, en reconnaissant un droit de propriété intellectuelle pour le producteur de spectacles**. Dans un contexte qui voit se développer de nouveaux modes d'exploitation de leurs productions, les investissements engagés doivent être protégés, comme cela a été fait dans le passé pour les autres acteurs culturels (le producteur de phonogramme ou l'organisateur de manifestations sportives).

Pour faire face à ces grands enjeux, le PRODISS a formulé 10 propositions concrètes ([accessibles sur le site internet du PRODISS](#)) à destination du Gouvernement et des parlementaires.

Le rassemblement indispensable du secteur privé

Parce que ces défis concernent l'ensemble de la filière, le PRODISS poursuit le processus de rapprochement engagé avec le SNDTP (Syndicat National du Théâtre Privé) et le CAMULC (Syndicat National des Cabarets,

Music-Halls et Lieux de Création), qui sera pleinement effectif au plus tard en décembre 2023. Il s'agit d'une étape clé pour **aboutir à un syndicat représentatif de toutes les forces vives du spectacle vivant privé en France et rassembler plus largement l'ensemble des entrepreneurs de spectacles.**

Un nouveau bureau pour l'année à venir

Comme chaque année, les élus du PRODISS ont procédé à l'élection des membres du bureau, qui détermine les grandes orientations du syndicat. La liste complète des membres du bureau est disponible en annexe.

ANNEXE

Composition du Bureau pour la période 2022-2023



Olivier Darbois
Corida
Président



Pierre-Alexandre Vertadier
Décibels Productions
Vice-président du
Comité Producteurs



Frédéric Saint-Dizier
*Les productions
Label LN*
Vice-président du
Comité Diffuseurs



Aurélien Binder
Pleyel Gestion
Vice-président du
Comité Salles
& Trésorier



Marie Sabot
We Love Green
Vice-présidente du
Comité Festivals



Sophie Hazebroucq
Ruq Spectacles
Déléguée du
Comité Producteurs



Julien Lavergne
AZ Prod
Délégué du
Comité Diffuseurs



Sébastien Vidal
Le Duc des Lombards
Délégué du
Comité Salles



Christophe Davy
Radical Production
Délégué du Comité
Festivals

CONTACT MÉDIA

Julie ZEMMOUCHE – jzemmouche@bonafide.paris – 07 69 53 77 75

A propos du PRODISS - Créé en France en 1984, le PRODISS, syndicat national du spectacle musical et de variété est aujourd'hui le 1er syndicat patronal représentatif au niveau national. Le PRODISS rassemble près de 400 entrepreneurs de spectacles : producteurs, diffuseurs, exploitants de salles, organisateurs de festivals, répartis dans toute la France et œuvrant dans le domaine des variétés, des musiques actuelles (jazz, musiques populaires, comédies musicales, etc.) et des one man shows. Ils forment ensemble, la chaîne de création et de diffusion d'un spectacle. Essentiellement des PME et TPE, nos adhérents génèrent près de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit plus des 3/4 du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur du spectacle musical et de variété.